

Six ans de prison pour Karim Wade : exit la présidence...

SÉNÉGAL Le fils de l'ancien président a été reconnu coupable d'enrichissement illicite et doit payer une amende de 210 millions d'euros

C'est le fils unique et préféré de l'ancien président Wade, par ailleurs père de trois filles. Après avoir été au pouvoir pendant 12 ans, Abdoulaye Wade, 89 ans, aurait voulu voir son garçon, expert financier formé à la Sorbonne avant de faire ses armes à la City de Londres, devenir à son tour président du Sénégal.

Mais Karim Wade, 46 ans, vient d'être condamné à six ans de prison ferme pour « enrichissement illégal », ainsi qu'à une amende de 210 millions d'euros. L'accusation de corruption n'a en revanche pas été retenue alors que le parquet avait requis sept ans de prison, plus 380 millions d'euros d'amende, une privation de droits civiques et une confiscation de ses biens. Alors que le parti de son père, le PDS (Parti démocratique sénégalais) avait choisi samedi Karim Wade comme candidat à la prochaine élection présidentielle, prévue en 2017, sa participation à ce scrutin semble fort compromise. Selon certains observateurs, si le PDS l'a choisi, c'est pour renforcer ses affirmations selon lesquelles il s'agit d'un procès « politique », une façon pour le président Macky Sall d'empêcher un

candidat prometteur d'empêcher son éventuelle réélection.

Karim Wade avait été fait super-ministre par son père, « ministre du ciel et de la terre » selon ses compatriotes qui ne voyaient pas d'un bon œil ce qui ressemblait à du népotisme. En 2009, Karim Wade s'était présenté aux municipales de Dakar. Mais ce qui devait être la première étape de son ascension triomphale vers le sommet de l'État tourne court : il est battu, y compris dans son propre bureau de vote ! De nombreux Sénégalais n'ont en effet pas une bonne image de ce fils à papa qu'ils jugent distant, arrogant et, même s'il ressemble trait pour trait à son père, beaucoup trop blanc : sa mère est d'origine française. Une partie de l'opinion s'est cependant

émue de son sort après qu'il a été envoyé en prison.

Selon l'avocat de Karim Wade, Me Ciré Clédor Ly, « Karim a accueilli le jugement avec beaucoup de sérénité, beaucoup de calme et sans surprise. Parce que tout le monde a la conviction que c'est une juridiction politique qui poursuit des infractions de nature politique avec un objectif à atteindre et une condamnation que nous savions déjà, que nous avions annoncé ». Karim Wade est en détention préventive depuis avril 2013.

Le président Sall avait, après son élection face à Abdoulaye Wade en 2012, promis de lutter contre la corruption et toute une série d'avantages acquis : il avait alors réactivé une juridiction spéciale, la Cour de répression de l'enrichissement illicite, qui vient de juger Karim Wade. Selon les organisations de défense

des droits humains, le principal problème de cette juridiction est qu'il est impossible de faire appel d'un jugement. Les avocats de Karim Wade ont cependant indiqué qu'ils allaient dès ce lundi « saisir la Cour suprême pour que le jugement soit cassé et annulé ».

Fin février, juste après le réquisitoire du parquet, Abdoulaye Wade avait insulté devant des journalistes le président Macky Sall : « C'est un descendant d'esclaves, ses parents étaient anthropo-

Abdoulaye Wade est soupçonné d'avoir orchestré une campagne de désordres, avant de prôner une certaine modération

phages. Ils mangeaient des bébés et on les a chassés du village. Jamais mon fils n'acceptera que Macky Sall soit au-dessus de lui. Dans d'autres situations, je l'aurais vendu en tant qu'esclave ». Des propos mensongers, affirme le clan de Sall, et totalement outranciers. L'ex-président s'était aussi montré très provocateur : ce procès « est politique et un pro-

cès politique, ça se gagne dans la rue », s'était-il exclamé.

Un ancien ministre de la Justice et avocat de Karim Wade, El Hadj Amadou Sall, avait de son côté proclamé que « si Macky Sall fait emprisonner Karim Wade (à l'issue de son procès), il ne passera pas une seule nuit de plus au palais » présidentiel ». Des propos menaçants qui lui ont valu de se faire arrêter pour offense au président et atteinte à la sûreté de l'État.

Selon la presse sénégalaise, Abdoulaye Wade est soupçonné d'avoir orchestré une campagne de désordres en prévision du verdict de ce lundi, avant de prôner une certaine modération. Samedi, il avait demandé que, après l'énoncé du verdict qu'il voulait commenter (mais il n'a pas pu le faire en raison du brouhaha), « chacun rentre chez lui tranquillement, sans casse et sans violence ».

Pour le journaliste sénégalais Mame Less Camara, cité par l'AFP, le combat de l'ancien président « n'est pas politique. Il en a l'apparence, mais c'est un combat affectif, émotionnel, irrationnel. C'est un père qui veut faire libérer son fils ». ■

VÉRONIQUE KIESEL